



Compte-rendu du CTL du 5 octobre 2022

Ce CTL a été reprogrammé suite au boycott par l'ensemble des organisations syndicales du CTL du 26 septembre 2022. Vos représentants **FO DGFIP 54** ont décidé de siéger à cette reconvoquection car nous estimons que nous n'avons pas été élus pour pratiquer la politique de la chaise vide, mais au contraire pour défendre les agents et leur rendre compte des réunions auxquelles nous sommes conviés.

Réorganisation des services au 1^{er} janvier 2023

De 2018 à 2023, 52% de tous les postes comptables (SIP, SIE, Trésoreries, SPF) auront disparu, passant de 3 706 unités à 1 774 en 2023 !

Dans la sphère SPL, on passe de zéro SGC en 2019 à 523 en 2023 (434 au 31/12/2022), avec, en contrepartie, l'éradication totale des trésoreries SPL qui étaient au nombre de 2 000 en 2019.

Ne subsisteront en 2023 sous le vocable de trésoreries que 43 trésoreries amendes, 156 trésoreries hospitalières, 10 paieries régionales et 72 paieries départementales.

Le NRP portant en lui les germes d'une destruction annoncée de la mission SPL, **FO DGFIP** continue d'exiger son arrêt immédiat.

Au niveau local, ce CTL entérine la disparition de 6 trésoreries : Bayon-Blainville, Colombey les Belles, Maxéville, Neuves-Maisons, Saint Nicolas de Port et la trésorerie du centre psy de Laxou (CPN). En quelques années, ce sont plus de vingt trésoreries qui auront fermé leur porte !

Les SIE de Nancy, Vandoeuvre et Briey vont fusionner en un seul SIE à Nancy, avec une antenne pérenne à Briey.

Le SIP de Longwy va absorber celui de Briey avec le maintien d'une antenne pérenne à Briey.

Vos élus **FO DGFIP 54** sont intervenus afin de faire modifier le kilométrage entre les deux sites. L'administration annonçait dans les documents préparatoires 39 kilomètres. Or, la distance de 41 kilomètres est annoncée par certains sites internet, ce qui engendre une prime de restructuration beaucoup plus importante pour les agents concernés. La Direction va vérifier le kilométrage et corrigera.

Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP

Le transfert de la liquidation de la taxe d'urbanisme des services de la DDT vers ceux de la DGFIP s'effectuera en 3 vagues successives de 2022 à 2024.

Les effectifs affectés par le ministère de la transition écologique à l'exercice de cette mission étaient de 631 agents, correspondant à 525 ETP (équivalent temps plein).

Cependant, la DGFIP a estimé ses besoins à 290 ETP !

L'administration va ainsi rayer d'un trait 235 emplois à l'occasion de ce transfert.

En Meurthe et Moselle, deux emplois (sur quatre) sont transférés de la DDT vers la DGFIP 54 : une collègue est arrivée au 1^{er} septembre et un autre la rejoindra en septembre 2024.

Pour **FO DGFIP 54**, la chasse aux emplois continue au détriment de la qualité de service et du bien-être au travail des collègues.

divers

- 3 postes à Longwy ont été retenus pour l'attribution de la prime d'attractivité de 10.000 € en contrepartie d'un engagement de rester sur le poste pendant 5 ans (1 A au SIP, 1 B au SIP et 1 B à la trésorerie). Malgré cela, il n'y a eu qu'une candidature.

- Nous avons interrogé la Direction concernant le remplacement de l'adjoint chargé du recouvrement au SIP de Nancy. Celui-ci interviendra au plus tôt lors du mouvement de mutation de septembre 2023, soit dans presque 1 an !

- La Direction persiste dans le fait de ne pas vouloir octroyer une salle au correspondant de la mutuelle au sein de la nouvelle cité administrative. Elle justifie sa décision en prétextant que ce dernier n'est présent que quelques jours par mois.

- La Meurthe et Moselle a été retenue pour mettre en place un centre de gestion financière, fusion du service facturier (SFACT) et du centre de service partagé (CSP) du ministère de la Justice. 10 collègues issus de ce ministère seront donc accueillis à la DGFIP, dans les locaux de la future cité administrative.

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Sophie DIEU
Alexis TSCHENS
Marie-Claude MENUT

